

Pôle Enfance et Action Éducative

La commune de Nort-sur-Erdre met à votre disposition un service de paiement des factures en ligne par carte bancaire. Ce service vous permet de régler vos prestations du restaurant scolaire, de l'accueil de loisirs, de l'accueil périscolaire, de sports vacances, multi-Accueil et AJICO pour la facture émise le mois en cours.

Démarche à suivre :

3 choix possibles (le n° de référence de la facture est indispensable : il figure en haut à gauche du document) :

➔ Sur le site de la commune **www.nort-sur-erdre.fr**, rubrique famille et éducation / espace famille

Modes de paiement

Cliquez sur paiement en ligne



Vous serez redirigé vers le serveur de paiement sécurisé de la Direction Générale des Finances sur lequel vous procéderez au règlement.

➔ Sur la page d'accueil de votre espace famille, lien intégré dans le message d'informations :



The screenshot shows the website's navigation bar with icons for: Accueil, Mon compte, Mes enfants, Relevé de compte, Boîte de réception, Liste des demandes, and Déconnexion. Below the navigation bar, there is a sidebar on the left with 'Changer mot de passe' and 'Infos./Documents'. The main content area is titled 'INFORMATIONS' and contains sections for 'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE', 'ACCUEIL DE LOISIRS', and 'PAIEMENT EN LIGNE'. The 'PAIEMENT EN LIGNE' section includes a link to the Trésor Public website and a note about email confirmation.

➔ sur : **www.tipi.budget.gouv.fr**



The screenshot shows the 'www.tipi.budget.gouv.fr' website. The left sidebar contains the site logo and a button 'ACCEDER AU PAIEMENT'. The main content area is titled 'REFERENCE DETTE' and asks the user to enter the debt reference. It shows the 'Identifiant collectivité' as '013232' with a 'à saisir' button. Below this, there are four input boxes for the 'Référence' number, separated by dashes. At the bottom, there is a large button labeled 'Saisir la référence de la facture'.

Un mail de confirmation de la transaction vous sera envoyé à l'adresse e-mail que vous aurez renseignée.